



CHERENG

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2011**

PRESENTS :

Messieurs ZOUTE, VALLIN, DECALONNE, DELBROUCQ, FROISSANT, BARBE, DENNIN, DUBOIS, LEPERS, MERLIN, POILLOT, CHIAREL, RONDOUX
Mesdames LEFROU, MELI, MOTTE, SAILLIOT, PEREIRA

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur BUISSE a donné pouvoir à Madame MELI
Madame BRASIER a donné pouvoir à Madame MOTTE
Monsieur LEUILLETTE a donné pouvoir à Madame PEREIRA
Madame TURBELIN a donné pouvoir à Monsieur ZOUTE
Madame VANBAELINGHEM a donné pouvoir à Monsieur DECALONNE

ABSENTS : Néant

La séance est ouverte à 20h05.

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur David VALLIN.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire informe qu'un avenant doit être signé avec l'entreprise M.T.C suite à des besoins de travaux supplémentaires dans le cadre du marché « Création d'une nouvelle chaufferie, redistribution de réseaux de chauffage, régulation à l'Espace Roger Planquart et au Restaurant scolaire. »

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour du présent conseil.

Proposition votée à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE DU CONSIEL MUNICIPAL :

Le compte rendu de la séance du 22 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

DECISIONS : Néant

2011 / 7 / 1 – ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES 2012

Monsieur le Maire rappelle que pendant les vacances scolaires de l'année 2012 plusieurs accueils de loisirs seront organisés.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 7 / 2 – ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDIS

Monsieur le Maire rappelle que pendant les périodes scolaires un accueil de loisirs est organisé tous les mercredis.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 7 / 3 – RECRUTEMENT AGENTS NON TITULAIRES – ACCUEILS DE LOISIRS 2012

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités territoriales peuvent recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions répondant à un besoin saisonnier pour une durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois. Dans le cadre de la mise en place des accueils de loisirs, la commune de Chéreng a des besoins occasionnels et doit être en mesure de pouvoir recruter des agents pour exercer l'encadrement de ces accueils.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 7 / 4 – PARTICIPATIONS DES FAMILLES AUX ACCUEILS DE LOISIRS 2012

Monsieur le Maire rappelle que pendant les vacances scolaires et les mercredis de l'année 2012 plusieurs accueils de loisirs seront organisés. La tarification de ce service sera la suivante :

▪ **VACANCES SCOLAIRES :**

<i>Tranches</i>	<i>Quotients</i>	<i>Inscription Par semaine</i>	<i>Garderie Par séance</i>	<i>Mini-camps Par jour</i>
1	0 à 2 576	5.30	1,10	8.00
2	2 577 à 3 308	9.00	1.20	
3	3 309 à 4 360	11.30	1.30	
4	4 361 à 6 097	13.60	1.40	
5	6 098 à 7 317	15.90	1.50	
6	7 318 à 9 238	18.20	1.60	
7	9 239 à 11 570	20.50	1.70	
8	Plus de 11 570	22.70	1.80	
Extérieurs qui ont un lien avec Chéreng (1)		35.00	2.20	
Extérieurs qui n'ont pas de lien avec Chéreng		55.00	3.00	12,00

(1) Sont considérés comme Extérieurs qui ont un lien avec Chéreng les enfants dont :

- Les grands-parents résident à Chéreng;
- Sont scolarisés à Chéreng.

▪ **MERCREDIS :**

<i>Tranches</i>	<i>Quotients</i>	<i>Inscription Par jour</i>	<i>Garderie Par séance</i>
1	0 à 2 576	1,60	1,10
2	2 577 à 3 308	2,10	1.20
3	3 309 à 4 360	2,70	1.30
4	4 361 à 6 097	3,20	1.40
5	6 098 à 7 317	3,70	1.50
6	7 318 à 9 238	4,30	1.60
7	9 239 à 11 570	4,80	1.70
8	Plus de 11 570	5,30	1.80
Extérieurs qui ont un lien avec Chéreng (1)		8,00	2.20
Extérieurs qui n'ont pas de lien avec Chéreng		14,00	3,00

(1) Sont considérés comme Extérieurs qui ont un lien avec Chéreng les enfants dont :

- Les grands-parents résident à Chéreng;
- Sont scolarisés à Chéreng.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 7 / 5 – AVENANT – TRAVAUX DE CREATION D'UNE NOUVELLE CHAUFFERIE A L'ESPACE ROGER PLANQUART – ENTREPRISE M.T.C

Monsieur le Maire précise que des travaux supplémentaires sont nécessaires à l'Espace Roger Planquart dans le cadre du marché « Création d'une nouvelle chaufferie, redistribution de réseaux de chauffage, régulation :

- Espace Roger Planquart ;
- Restaurant scolaire. »

Il convient donc de modifier le contrat initial de l'entreprise M.T.C et de conclure l'avenant d'augmentation suivant :

Marché initial :

Attributaire :	N° du lot	Intitulé	Montant H.T
Société MTC 3, avenue Colombier 59780 BAISIEUX	3	Réseau d'alimentation en gaz Espace Roger Planquart	3 524,00 €

Avenant :

N° de l'avenant	Montant de l'avenant H.T	Nouveau montant H.T du marché
1	624,90 €	4 148,90 €

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES:

- Conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire donne communication du rapport d'activité 2010 de Lille Métropole Communauté Urbaine ;
- Monsieur RONDOUX souhaite une réflexion sur les illuminations de Noël pour les manifestations de l'hiver 2012 afin de mettre davantage en valeur la commune et ses bâtiments. Voir quelle solution adoptée : acquisition ou location.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question soulevée, la séance est levée.